



Promotion santé Valais Gesundheitsförderung Wallis

Missions et prestations



Le Centre alimentation et mouvement a été créé pour répondre aux objectifs de santé publique pour la promotion d'une alimentation saine et diversifiée, une activité physique régulière et la valorisation de la diversité corporelle.

- **Bouger** pour : se sentir en forme et en bonne santé, se détendre, libérer son trop-plein d'énergie, fortifier son corps
- **Manger** pour : avoir de l'énergie, être bien dans son corps, mieux dormir, concilier plaisir et santé
- **Aimer son corps** pour : respecter ses besoins, se sentir à l'aise, ressentir du plaisir

Missions

Le Centre alimentation et mouvement a pour objectif d'augmenter le nombre d'enfants et d'adolescents valaisans avec un poids corporel sain en agissant dès le plus jeune âge. Pour y parvenir, la pratique d'une activité physique régulière, une alimentation équilibrée et une image corporelle positive doivent être favorisées.



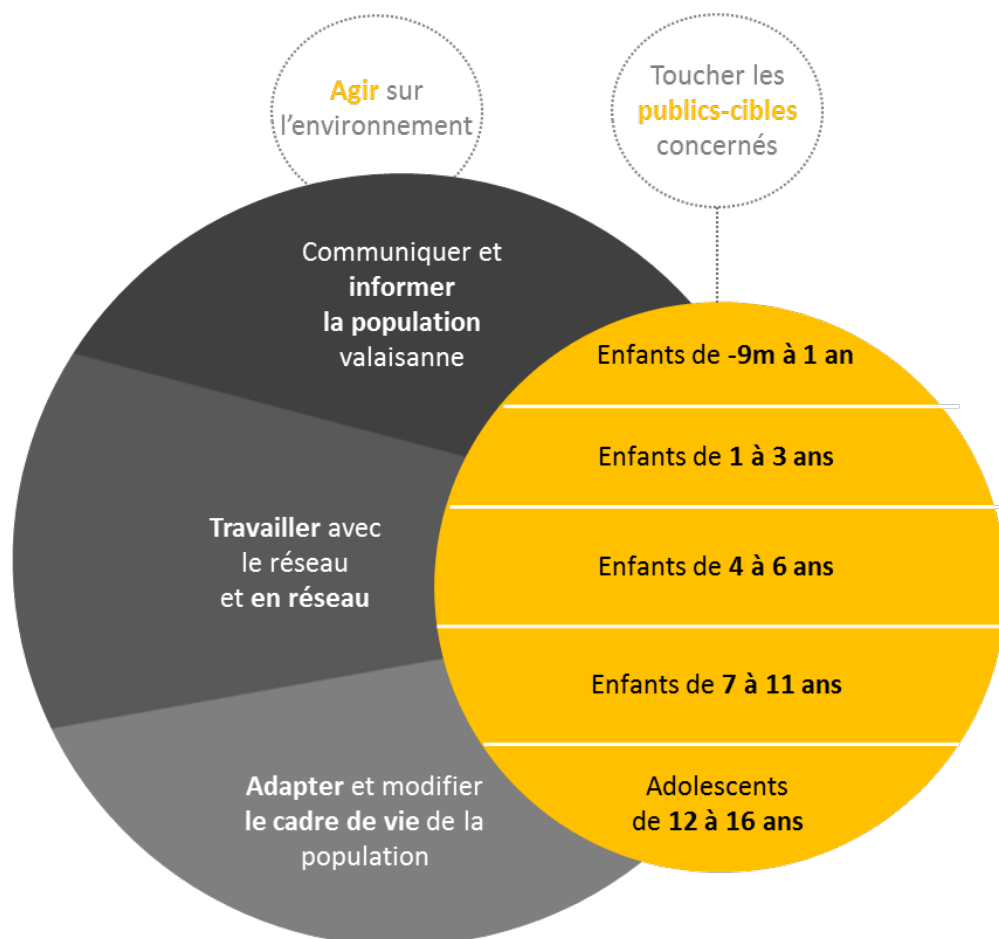
Le Centre alimentation et mouvement vise à :

- Promouvoir un cadre de vie favorable à une alimentation saine et à une activité physique régulière
- Améliorer l'atteinte des groupes vulnérables
- Promouvoir une image de soi positive auprès des adolescents

Ce programme d'action cantonal (PAC) s'adresse aux enfants et aux jeunes de -9 mois à 16 ans ainsi qu'aux multiplicateurs : parents, professionnels, socio-sanitaires, etc. ayant une influence positive sur eux.

Prestations

Afin d'inciter le public-cible à adopter des attitudes et habitudes protectrices de sa santé, il convient de travailler sur le cadre de vie au sens large afin de le rendre plus favorable pour la population.



1. Publics visés

Le programme d'action cantonal se concentre sur les enfants et les jeunes (-9 mois à 16 ans) ainsi que sur les multiplicateurs ayant une influence sur les enfants et leur environnement. Plus on agit précocement, plus les mesures sont efficaces.

2. Policy

Les mesures policy ou structurelles cherchent à induire des changements positifs et durables dans les différents cadres de vie (écoles, entreprises, crèches, etc.).

- Ancrage stratégique grâce à un soutien politique et professionnel
- Ancrage structurel pour la création de cadres de vie propices à la santé
- Ancrage intégral des projets et des mesures

3. Mise en réseau

La mise en réseau permet de rassembler les forces. Une plus-value du programme est obtenue en agissant sur quatre niveaux:

- Intercantonale,
- Au sein du canton (intracantonale),
- Entre le canton et ses communes,
- Entre les organisations cantonales, les associations professionnelles et les groupes cantonaux.

4. Information au grand public

Le grand public doit être informé à la fois de l'interaction entre activité physique et alimentation et de l'importance d'une image corporelle positive. Le Centre alimentation et mouvement développe régulièrement des dossiers thématiques dans les différents médias valaisans. Il rend accessible ses outils à la population et au réseau professionnel.

HISTORIQUE

Afin de répondre aux objectifs de santé publique fixés pour un poids corporel sain, la Commission cantonale de promotion de la santé (CCPS) décidait en septembre 2005 de proposer la création d'un Centre cantonal « Alimentation et Mouvement ». Le Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie du Canton du Valais par le Service de la santé publique a ainsi mandaté Promotion santé Valais afin de mettre sur pied un Programme d'action cantonal (PAC). Promotion santé Valais a créé à cette fin le Centre alimentation et mouvement qui est en activité depuis le 2 août 2007.

La Loi sur la santé du 14 février 2008 prévoit à son article 95 que le Conseil d'Etat définisse la politique cantonale en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies et des accidents dans le cadre de la planification sanitaire.

Ordonnance sur la promotion de la santé et la prévention des maladies et des accidents

Le Conseil d'Etat a approuvé le rapport "Programme cadre en promotion de la santé et en prévention des maladies et des accidents pour le Canton du Valais 2015-2018" soumis par la CCPS. Selon ce rapport, l'alimentation et l'activité physique restent des thèmes prioritaires.

Programme cadre en promotion de la santé 2015-2018

Depuis sa création, le Centre alimentation et mouvement vise à promouvoir une alimentation saine et diversifiée ainsi que l'encouragement au mouvement au quotidien. Ces mesures ont ciblé, par étapes successives, les 0-4 ans, puis les 4-12 ans et pour terminer les 12-16 ans ainsi que les personnes ayant une influence sur eux.

- Aujourd'hui le Centre a élaboré sa troisième phase du programme d'action cantonal (2016-2019). En plus d'ancrer les actions menées par le passé, il est primordial de renforcer l'image de soi des adolescents et le développement d'un esprit critique vis-à-vis des influences extérieures (pairs-famille-médias).
- La diversité corporelle doit être mise en avant.
- La santé des futures mères et des nouveau-nés reste une des préoccupations du Centre car les habitudes de vie saine s'acquièrent dès le plus jeune âge.

Pour en savoir plus, consultez les rapports d'activités du Centre.

ORGANISATION



Le Centre alimentation et mouvement dépend de Promotion santé Valais et est soutenu financièrement par le Service de la Santé publique valaisan et par Promotion Santé Suisse (PSCH).

